



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 20 mai 2019 par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à la gestion des huiles et graisses de friture usagées, et modifiant divers arrêtés en la matière', a été rayée du rôle le 19 juin 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.